

MANAGER LES COMPÉTENCES : LES FONDAMENTAUX

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Connaître le cadre légal et conventionnel :

- Les obligations de l'employeur.
- Les mesures d'incitation.
- Les dernières évolutions.

Comprendre ce qu'est le management des compétences et des talents

- Connaître la terminologie et le vocabulaire spécifique du domaine.
- Comprendre les enjeux, les objectifs et les intérêts.
- Prendre en compte les spécificités de entreprise.

Comprendre la méthodologie et les 6 étapes clefs du processus

- Lien entre démarche et stratégie de l'Entreprise.
- Définir concrètement le lien.
- Comprendre les étapes clefs.
- Prendre en main les outils au service du processus.
- Un fil rouge : la communication.
- Les conditions de réussite, les risques et les bonnes pratiques.

Diagnostiquer et déterminer les besoins en ressources et compétences

- Comment réaliser le diagnostic ?
- Exercice : réaliser votre SWOT et analyse stratégique PESTEL.
- Construire le diagnostic RH de son entreprise.
- Identifier les besoins en ressources et compétences.

Mesurer les écarts quantitatifs, qualitatifs et identifier les ressources internes :

- Analyser les écarts entre ressources actuelles et besoins.
- Identifier les compétences non mobilisées, les potentiels et les talents.
- Élaborer le plan d'action et le pilotage : connaître et choisir les dispositifs à mobiliser.
- Définir les indicateurs de mesure et suivre la mise en œuvre des actions.
- Déterminer sa méthode et ses outils de pilotage.

Bâtir votre plan d'action en vue du suivi post-formation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pragmatique, opérationnelle, interactive.
- Alternance d'apports théoriques, réflexions du groupe et étude de cas. Intégration des derniers textes législatifs.

OBJECTIFS DE FORMATION

Actualiser ses connaissances sur le cadre réglementaire et conventionnel.

S'approprier les principes, méthodologies et outils RH dédiés à la gestion anticipée des compétences et des talents

Savoir réaliser un diagnostic RH de son entreprise.

Savoir initier une démarche de gestion des compétences et des talents, en lien avec la stratégie de l'entreprise.

Construire des outils adaptés aux besoins et au fonctionnement de son entreprise.

Communiquer et impliquer les parties prenantes.

Être capable de bâtir un plan d'actions pour accompagner les montées en compétences adapté à son Entreprise.

Savoir évaluer les impacts des actions mises en œuvre.

PUBLICS CONCERNÉS

Tout salarié exerçant des fonctions ou missions RH au sein de son entreprise.

PRÉREQUIS

Aucun.

DURÉE

2 jours soit 14 heures +

1 heure de suivi par visioconférence à 45 jours.

INTERVENANT

Consultante RH, spécialiste en sécurisation des parcours professionnels et en GEPP.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tests d'évaluation avant/après.

Remise d'une attestation de fin de formation.